

ECOLE MATERNELLE DU CENTRE
LA WANTZENAU

Conseil d'école du jeudi 29 juin 2017 à 20h

Présents :

- Mmes Burcklé, Ruhlmann- Hecht, Michel, Vierling enseignantes
- Mme Donadel, directrice de l'école
- Mmes Boudaud, Rudolf, Wendel, Liess, de Prat, Koch Mr Rebholz, représentants de parents d'élèves
- Mr Depyl, maire
- Mme Stenger, adjointe au Maire

Excusées : Mme Léonhart, enseignante, Mme Machwate, élue en charge des affaires scolaires

1) Rythmes scolaires:

Suite à la communication par le ministère de l'Education nationale de l'intention de faire paraître dès cet été le décret Blanquer voté au Conseil Technique Ministériel du 21 juin 2017, décret permettant s'il y avait un consensus entre municipalité, majorité des conseils d'école et Direction académique des services de l'Education nationale, d'adapter les rythmes scolaires actuels par dérogation aux décrets Peillon et Hamon, la municipalité a sondé les parents sur leur souhait concernant les rythmes scolaires à la rentrée de septembre 2017.

(Trois types d'organisation de la semaine ont été sondés : rester à l'organisation actuelle, repasser à 4 jours d'école par semaine, lundi, mardi, jeudi, vendredi avec les horaires quotidiens suivants : 8h-11h30 13h30-16h, passer à 4.5 jours d'école par semaine avec la classe le samedi matin, ce avec les mêmes horaires que ceux actuels)

Résultat du sondage effectué par la municipalité auprès des parents des 109 élèves de l'école maternelle du centre :

	% de participation	Nombre de réponses nules ou « sans avis »	% des familles pour un retour à la semaine de 4 jours (par rapport aux suffrages exprimés)	% des familles pour un statu quo aux rythmes actuels	% des familles pour la semaine de 4.5 jours dont le samedi matin travaillé
Ecole maternelle du Centre LA WANTZENAU	89,90%	1	82,65% par défaut	17,35% par excès	0%

La municipalité précise que les NAP ont un coût conséquent pour la commune. Le fond d'amorçage de 50 euros par élève et par an n'étant pas reconduit l'année prochaine, se posera le problème du maintien ou pas de la gratuité des activités NAP pour les familles.

La municipalité envisagerait toutefois de maintenir le principe des NAP avec les 15 associations qui se sont mobilisées depuis leur mise en place.

Concernant l'adaptation des rythmes actuels sur dérogation, ce que permettrait le décret Blanquer voté au CTM le 21 juin dernier et paru le 28 juin au journal officiel, la municipalité souhaite qu'il y ait consensus entre tous les acteurs.

Le périscolaire est prêt pour prendre le relai des horaires

Les représentants de parents d'élèves rappellent que sur la commune 84% des parents souhaiteraient un retour aux 4 jours dès la rentrée de septembre 2017.

Pour eux, les rythmes engendreraient une fatigue chez les élèves. Cette fatigue est accrue le mercredi quand les activités sportives et culturelles des enfants se rajoutent aux heures d'école du matin.

Pour autant, il n'est pas question que les enfants de La Wantzenau ne pratiquent pas de telles activités hors temps scolaire, rajoutent-ils.

La plupart des élèves pratiquent déjà une activité musicale, une ou deux sportives dès la maternelle.

Y renoncer afin d'accroître la capacité à tenir à l'école 5 jours de suite n'est pas concevable pour les parents qui tiennent à faire bénéficier leur enfant du meilleur en matière d'enrichissement social et culturel.

La pause du mercredi permettrait de concilier activités sportives et culturelles avec école sans surcroît de fatigue pour l'enfant en milieu de semaine, d'où la demande des parents d'élèves faite à 84 %.

Les enseignantes n'ont pas remarqué d'amélioration des résultats scolaires de leurs élèves. Mais aucune étude nationale n'a été publiée pour étayer leurs constatations sur le terrain depuis ces deux dernières années scolaires.

Pour elles, il y a effectivement aussi un pic de « non concentration » le jeudi matin, ce malgré toute l'attention portée au redéploiement des apprentissages sur cette nouvelle semaine. Les enseignantes ne le relient pas aux nouveaux horaires scolaires en vigueur depuis la rentrée 2015, mais à tout ce qui se greffe autour de l'école. Elles reconnaissent également que le milieu social et culturel riche des élèves de La Wantzenau, portant les parents à faire pratiquer des activités sportives et culturelles, favorise les enfants de La Wantzenau. Cet apport extrascolaire est un plus quand il ne vient pas empiéter sur la capacité à se concentrer à l'école, ce qui fait défaut le jeudi matin pour les grands et parfois toute la journée du jeudi pour les plus jeunes.

La solution pour l'équipe pédagogique serait donc de renoncer aux nouveaux horaires scolaires afin de redonner une pause salvatrice aux enfants le mercredi.

Les représentants de parents d'élèves soulignent aussi le fait que beaucoup de grands parents profitaient du mercredi libéré pour venir s'occuper de leurs petits-enfants, ce qui avait

également pour avantage de favoriser les liens intergénérationnels tout en coupant la semaine car ces enfants pouvaient bénéficier d'une pause en matière de périscolaire.

Les représentants de la municipalité précisent que les nouveaux horaires scolaires en vigueur depuis 2015 posent de nombreuses difficultés aux assistantes maternelles qui sont obligées de réveiller les bébés qu'elles gardent pour aller chercher les enfants à l'école. De même, les petites sections qui en ont besoin sont coupées dans leur sieste de l'après-midi, ce qui génère de la fatigue.

Tous les membres du conseil d'école ayant pu s'exprimer, le conseil d'école procède à un vote pour une demande d'adaptation des rythmes scolaires dès la rentrée de septembre 2017, conformément au nouveau décret Blanquer n° 2017-1108 paru le 28 juin 2017 au journal officiel.

L'organisation de la semaine scolaire proposée serait la suivante :

lundi : 8h-11h30 (accueil des élèves dès 7h50) 13h30-16h (accueil des élèves dès 13h20)

mardi : 8h-11h30 (accueil des élèves dès 7h50) 13h30-16h (accueil des élèves dès 13h20)

jeudi : 8h-11h30 (accueil des élèves dès 7h50) 13h30-16h (accueil des élèves dès 13h20)

vendredi : 8h-11h30 (accueil des élèves dès 7h50) 13h30-16h (accueil des élèves dès 13h20)

Les membres du conseil d'école votent à 11 membres sur 11 «pour» cette demande d'adaptation des rythmes.

Nom des membres du conseil ayant le droit de vote :

Nom, prénom	Fonction
DONADEL Isabelle	Directrice d'école
BURCKLE Laure	Enseignante
VIERLING Emmanuelle	Enseignante
RUHLMANN-HECHT Aubane	Enseignante
MICHEL Amélie	Enseignante
BOUDAUD Marianne	Représentante de parents d'élèves
LIESS Yasmina	Représentante de parents d'élèves
WENDEL Estelle	Représentante de parents d'élèves
RODOLF Coralie	Représentante de parents d'élèves
STENGER Myriam	Adjointe au maire de La Wantzenau
DEPYL Patrick	Maire de La Wantzenau